



Un service  
de transport  
personnalisé  
  
Pour faciliter  
votre quotidien



## QUAND ?

**Régulièrement** pour faire vos courses, vous rendre chez le coiffeur ou à vos rendez-vous de suivis médicaux.

**Ponctuellement** pour vous déplacer chez un proche, aller à un rendez-vous, faire une activité,...  
et aussi, parce que c'est d'actualité, vous accompagner dans un centre de vaccination !

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Un accompagnateur vient vous chercher à votre domicile**, à l'heure convenue, vous aide à vous préparer, vérifie la sécurisation de votre logement et vous accompagne jusqu'à votre destination.
- **Cet accompagnateur peut rester avec vous**, ou revenir vous chercher selon la situation.
- **L'accompagnateur vous raccompagne jusque chez vous ensuite**, en toute sérénité.

## POURQUOI CHOISIR L'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ ?

- Compter sur une équipe professionnelle dédiée
- Organiser son déplacement selon ses besoins en toute sérénité
- Bénéficier de véhicules adaptés en cas de mobilité réduite
- Avoir une personne de son entourage présente avec vous gratuitement
- Profiter de l'avantage fiscal de 50% sur le coût de votre déplacement
- Utiliser vos chèques CESU – Sortir Plus
- Etre accompagné le week-end ou en dehors du département, sur demande

## ZONES GÉOGRAPHIQUES

- Saint-Etienne et sa couronne
- Gier, Ondaine, Pilat
- Plaine du Forez

## PAROLES D'USAGERS

“ Tous les mardis, j'ai l'habitude d'aller faire mes courses. L'accompagnant vient me chercher, me conduit jusqu'au centre ville, reste avec moi pour aller à la boucherie, la fromagerie et l'épicerie de mon quartier et m'aide à porter mes courses. Il me ramène ensuite chez moi. ”

Gérard D.

“ Avec mes problèmes de diabète, je dois souvent me rendre chez mon médecin ou à l'hôpital pour faire des analyses. Je n'aime pas y aller seule alors je fais appel au service accompagnement véhiculé AIMV qui me conduit à mes rendez-vous et reste avec moi lors des consultations. ”

Marie-Alice F.

# Un accompagnateur AIMV à vos côtés pour encadrer l'ensemble de votre déplacement



## NOS TARIFS

### DU LUNDI AU VENDREDI

Tarif à la 1/2 heure : 11,50 €

soit **5,75 € après avantage fiscal**

+ Frais kilométriques : 0.45 € par km parcouru  
(Du domicile au lieu du rendez-vous et du lieu de rendez-vous au domicile)

### LE WEEK-END

Tarif horaire : 32 €

soit **16 € après avantage fiscal**

+ Frais kilométriques : 0.45 € par km parcouru  
(Du domicile au lieu du rendez-vous et du lieu de rendez-vous au domicile)

**Selon disponibilité**

### ACCOMPAGNEMENT HORS DÉPARTEMENT

**Sur devis**

## VOS AVANTAGES

- **Service éligible à l'avantage fiscal de 50% en crédit d'impôts** : ce qui revient à payer votre prestation à 50% de son coût réel
- **Vous avez 75 ans et plus, vous êtes retraité(e) des caisses de retraite AGIRC ARRCO, bénéficiez des CESU - Sortir Plus :**  
Chèques Emploi Service Universels

**Jusqu'à 3 chèquiers par an d'une valeur totale de 450 € pour seulement 65 € de participation financière :**

1<sup>er</sup> chèquier : Valeur 150 €  
(10 chèques de 15 €) pour 15 €

2<sup>ème</sup> chèquier : Valeur 150 €  
(10 chèques de 15 €) pour 20 €

3<sup>ème</sup> chèquier : Valeur 150 €  
(10 chèques de 15 €) pour 30 €

**Pour les obtenir, appelez le 0 971 090 971**

(Prix d'un appel local)



## COMMENT RESERVER MON ACCOMPAGNEMENT ? APPELEZ LE 04 77 43 26 26\* (du lundi au vendredi)

\* Si vous êtes déjà en possession de vos chèques CESU - Sortir Plus, appelez le : 0 971 090 971 et précisez que vous souhaitez bénéficier de l'accompagnement professionnel de l'AIMV.

Ce service AIMV est proposé grâce au soutien de :

